HAL
open science

De la sélection des termes pour inclusion dans le dictionnaire général. Etat des lieux général et analyse critique de la terminologie informatique dans le New Oxford Dictionary of English (2000)

Amélie Josselin-Leray, Roda P. Roberts

To cite this version:

Amélie Josselin-Leray, Roda P. Roberts. De la sélection des termes pour inclusion dans le dictionnaire général. Etat des lieux général et analyse critique de la terminologie informatique dans le New Oxford Dictionary of English (2000). Hassan Hamzé. Le terme scientifique et technique dans le dictionnaire général. Actes de la 7è édition des RIL (Rencontres Internationales de Lexicographie), Dar Wa Maktabat al-Hilal, pp.85-120, 2013, Travaux du CRTT, Université Lyon 2, collection arabe. hal-00983047

HAL Id: hal-00983047

https://univ-tlse2.hal.science/hal-00983047v1

Submitted on 24 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De la sélection des termes pour inclusion dans le dictionnaire général. Etat des lieux général et analyse critique de la terminologie informatique dans le *New Oxford Dictionary of English* (2000)

Amélie Josselin-Leray (CLLE-ERSS, UMR 5263, Université de Toulouse & CNRS)
josselin@univ-tlse2.fr
Roda P. Roberts (Dictionnaire Canadien Bilingue, Université d'Ottawa)
roberts@uottawa.ca

De nombreux auteurs se sont penchés sur la sélection des domaines de spécialité à couvrir dans les dictionnaires généraux, comme l'a montré l'état des lieux dressé par Josselin-Leray (2005 : 266-271), tandis que d'autres, en quantité bien moindre, ont préconisé différents critères de sélection des termes à inclure dans la nomenclature d'un dictionnaire général. Mais à quel point ces critères sont-il respectés par les lexicographes responsables de la production de ce type de dictionnaire? Telle est la question à laquelle cet article tente de répondre. Pour ce faire, nous analysons les termes d'un domaine en constante évolution et désormais au cœur du quotidien de bien des utilisateurs, celui de l'informatique, dans un dictionnaire général unilingue anglais, le *New Oxford Dictionary of English* (version CD-ROM parue en 2000), et nous terminons par une comparaison des résultats de cette analyse avec ceux d'une étude antérieure que nous avons menée dans le domaine de la volcanologie, domaine très différent. Mais, avant de présenter l'analyse des données dictionnairiques proprement dites, il convient d'abord de présenter, de manière nécessairement synthétique et concise, les nombreux critères de sélection des termes proposés par les métalexicographes et par les lexicographes eux-mêmes.

1. Recensement des divers critères de sélection préconisés

1.1 Banalisation lexicale

Un des critères présidant à la sélection des termes à inclure dans la nomenclature d'un dictionnaire général est celui de la banalisation lexicale. Nous entendons par *banalisation lexicale* le fait qu'un terme passe de la langue spécialisée à la langue non spécialisée (à la langue courante), phénomène dû à sa diffusion par divers interlocuteurs (dont les principaux

représentants sont les médias)[1]. Ce phénomène dépend de quatre choses différentes, toutefois très liées entre elles : (1) la situation de communication dans laquelle le terme est employé, (2) la fréquence lexicale auquel il apparaît dans (3) la documentation qui est utilisée par les lexicographes, et (4) les besoins des utilisateurs.

1.1.1 Situation de communication

Certains lexicographes expliquent qu'un des critères qu'ils utilisent pour les termes à retenir est celui du passage d'un terme du discours propre aux spécialistes à un discours extérieur aux spécialistes. Ce critère est explicitement mentionné pour le *Trésor de la Langue Française (TLF)*. Descamps (1994 : 152), citant Imbs, explique ainsi que la visée initiale de ce dictionnaire est de limiter « la part des vocabulaires spéciaux à ceux qui ont reçu une diffusion assez large pour n'être plus seulement la propriété du milieu clos qui les a vus naître ». Ce critère apparaît également dans les recommandations effectuées par les métalexicographes, comme Boulanger (1994 : 254).

Concrètement, comment mesurer ce passage d'une sphère lexicale à une autre ? Les critères utilisés reposent, pour la plupart, sur l'analyse de la fréquence lexicale dans la documentation de base utilisée pour l'élaboration ou la mise à jour du dictionnaire utilisé. Commençons donc par décrire la documentation utilisée.

1.1.2 Documentation utilisée

S'il est vrai que beaucoup de dictionnaires ne sont pas très bavards sur les sources d'où sont tirés les termes inclus dans les dictionnaires (Boulanger & L'Homme (1991 : 29)), il en existe toutefois quelques-uns, comme le dictionnaire bilingue *Oxford-Hachette* de 2001 (*OXHA*) et le *TLF*, qui fournissent suffisamment d'informations sur la documentation qu'ils utilisent pour que cela donne une assez bonne idée de la nature des textes consultés. Ceux-ci contiennent des dictionnaires spécialisés (comme le dictionnaire de l'économie utilisé pour le *TLF*), des textes très spécialisés (comme l'ouvrage sur les pétroles du *TLF*), mais aussi des textes de vulgarisation, comme en atteste la citation suivante de Dubois & Dubois (1971 : 28) à propos du *Grand Larousse* :

> *Le lexique recensé comprend tous les mots qui* ***peuvent être rencontrés dans la presse contemporaine non étroitement spécialisée****, où sont dosés les vocabulaires techniques et le vocabulaire général.*

[1] Nous n'employons donc pas ce terme exactement dans le même sens que Galisson (1978), à qui en revient toutefois la paternité.

Enfin, héritage d'un lourd passé, les textes consultés sont également, en proportion néanmoins très variable selon les dictionnaires, des textes littéraires, comme l'expliquent notamment Boulanger & L'Homme (1991 : 29) :

> *Auparavant, l'illustration conceptuelle d'un terme provenait surtout de la littérature produite par les grands auteurs.*

Toutefois, ces auteurs notent que cette disproportion en faveur du littéraire a tendance à s'estomper, et qu'à présent « le lexicographe cite directement des extraits d'ouvrages, de collectifs ou de revues spécialisés », et que cette pratique est « méthodologiquement standardisée depuis une dizaine d'années ».

Cottez (1994 : 20) recommande donc ce qui suit comme premier critère de sélection d'un terme :

> *[Le terme] figure (le sens originel étant maintenu) à la fois : dans un dictionnaire spécialisé ; dans des relevés faits dans des ouvrages de vulgarisation scientifique ou les pages « Sciences et techniques » des journaux ; dans un texte administratif (lois, décrets, règlements), comme Littré s'en était avisé, un peu plus tard, en faisant dépouiller* le Moniteur *ou le* Journal Officiel *; dans un texte littéraire.*

1.1.3 Fréquence lexicale

Un autre critère fréquemment utilisé pour choisir des termes à inclure est celui de la fréquence du terme. Comme l'explique Thoiron à propos du *OXHA* (1998 : 626) :

> *Une sélection fondée sur le critère de fréquence est envisageable. Le [*OXHA*] étant constitué à partir d'un corpus [...], il est aisé d'utiliser ce critère si on le souhaite vraiment.*

Mais Thoiron (*ibid.*) et Cottez (1994 : 20) s'accordent à dire que le critère de fréquence lexicale est à moduler en fonction de la diversité des sources consultées. Cottez (*ibid.*) dit ainsi qu'il « considère qu'il faut moins tenir compte du nombre des occurrences que de la diversité des textes où on les relève », et que « ce qui est mis en évidence, ce n'est pas la fréquence, mais la diffusion ».

La représentativité du corpus sous-jacent au dictionnaire est ainsi importante à établir. Mais le critère de fréquence doit aussi subir un autre bémol : il peut entrer entre contradiction avec les critères chers aux terminologues, qui considèrent que l'importance d'un terme ne se mesure pas nécessairement à sa fréquence d'utilisation, mais à la place qu'il occupe dans la conceptologie du domaine. Autrement dit, les termes rares (au même titre que les *mots* rares, d'ailleurs) ne sont pas nécessairement les mots qu'il faut exclure d'emblée de la nomenclature.

Enfin, il faut voir que la fréquence lexicale n'est pas toujours jugée de manière purement statistique (fréquence dans un corpus) ou terminologique (place dans la conceptologie d'un domaine), mais également de manière intuitive puisque Thoiron (1998 : 628) explique qu'il analyse les « carences surprenantes absolues » du *OXHA* en matière de terminologie médicale en cherchant des termes « ressenti[s] comme fréquents ». On essaye donc par là de devancer les besoins des utilisateurs en matière de terminologie.

1.1.4 Besoins des utilisateurs : référent familier

Thoiron (1998 : 626) explique qu'un des critères qui prime pour l'inclusion des termes dans le dictionnaire général est l'utilité du dictionnaire pour l'utilisateur :

> *Tout d'abord, c'est **l'utilité** du produit final qui est en cause [...]. L'utilisateur du dictionnaire est en droit d'attendre un ouvrage complet, riche en information et fiable.*

L'introduction du *Dictionnaire visuel* de Corbeil, en faisant allusion à l'utilisateur potentiel du dictionnaire, précise un peu plus cette notion d'utilité en décrivant un des objectifs du dictionnaire :

> *Répertorier les notions et les termes **utiles**, voire **indispensables**, dans une société industrialisée, post-industrialisée ou en voie d'industrialisation, pour désigner les multiples objets de la vie quotidienne et que toute personne doit connaître pour acheter un produit ou discuter d'une réparation, lire un journal ou une revue, comprendre un mode d'emploi, etc.*

En d'autres termes, les termes doivent être utiles à l'utilisateur dans son quotidien, et lui rappeler des familiarités, des référents, qu'il côtoie régulièrement, comme l'expliquent Boulanger & L'Homme (1991 : 25, et 28-29) :

> *Ce n'est pas le degré de spécialisation qui permet de cataloguer les termes dans un dictionnaire grand public. [...]*
>
> *Le principal critère de sélection généralement avancé est le contact que les usagers ordinaires ont avec ces unités et les besoins qu'ils ont de pouvoir décoder le terme sans avoir à recourir à un dictionnaire terminologique ou à un dérivé informatisé. Somme toute, le sort réservé à un terme (inclusion ou exclusion) est l'intérêt qu'il suscite pour le grand public, l'impact lexical, et non pas notionnel, qu'il a sur la langue usuelle d'un groupe de locuteurs donné, en un espace communautaire donné.*

Il ressort de ce que disent Boulanger & L'Homme que ce qui semble être le plus utile à l'utilisateur n'est pas ce qui a un impact notionnel, ce qui vient un peu contrecarrer les avis des terminologues, pour qui la notion est première.

1.2. Appartenance à une terminologie organisée

La question que le lexicographe chargé du traitement de la terminologie dans un dictionnaire général est en droit de se poser est la suivante : la présentation de la terminologie d'un domaine dans un dictionnaire général doit-elle parfaitement refléter l'arbre du domaine? Selon Alain Rey (1985 : 5), cela dépend du type de dictionnaire :

> *Alors que le dictionnaire encyclopédique, comme le recueil strictement terminologique, se doit de distribuer les termes selon un arbre de domaine bien construit, le dictionnaire de langue doit marquer la nature linguistique du terme, lequel appartient à un registre d'usage marqué (comme technique, scientifique, didactique, et éventuellement par une marque plus précise – nom d'une technique ou d'une science), mais dont la finalité n'est pas classificatoire quant au contenu notionnel. Les classifications du dictionnaire de langue sont –et doivent être – d'abord et essentiellement linguistiques, voire sociolinguistiques.*

Autrement dit, un éventuel critère de sélection des termes est celui de l'appartenance à un domaine notionnel bien structuré. Idéalement, le dictionnaire devrait soit inclure l'intégralité des termes appartenant à une même série conceptuelle, soit ne pas la mentionner du tout, comme l'explique Béjoint (1988 : 361) :

> *One would think that the coverage of each domain could be regulated by the taxonomic organization of scientific and technical words. The lexicographer would draw up a complete taxonomy of all the words of each domain, and record words 'layer by layer', taking care that all the words of the same hierarchical level are added, or substracted, together.*

Toutefois, Béjoint reconnaît plus loin, à l'instar de Rey, que l'importance des termes à l'intérieur du domaine n'est pas nécessairement la même que l'importance de ces termes au sein de la langue générale : "even when the taxonomies are undisputed (as in the classification of living things), the place of scientific and technical words in their taxonomies does not correspond to their order of importance in the general lexicon".

Certains métalexicographes tentent ainsi de faire l'évaluation des terminologies présentes dans les dictionnaires à la lumière de la structuration du domaine. Par exemple, Thoiron (1998 : 628) a analysé le traitement du domaine médical (dans le *OXHA*) et a relevé trois types de problèmes : les « carences surprenantes absolues », les « carences surprenantes relatives » et les « présences surprenantes ». Par « carences surprenantes absolues », il entend « un terme qu'on attend (en particulier parce qu'il est ressenti comme fréquent) est absent ». Par « carences surprenantes relatives », il entend la chose suivante : « un terme T1 est présent, son co-

hyponyme T2 est absent ». Enfin, les « présences surprenantes » sont en réalité très difficiles à analyser. En effet, Thoiron (1998 : 632) précise qu'il « n'est pas aisé de décider, en l'absence de critères forts, liés à des objectifs clairement établis, si la présence d'un terme est 'licite' ou non ». Certains termes peuvent être présents de manière « surprenante » car ils sont considérés comme rares ou comme très spécialisés (*cryochirurgie*).

La recommandation faite aux lexicographes à ce sujet par Cottez (1994 : 22), qui cite l'exemple des sciences naturelles (où l'on parle de famille, de classe, d'ordre, etc.), est de ne pas omettre les génériques ou hyperonymes :

> *Certes, on ne peut, dans un dictionnaire de langue, faire une place à des centaines de milliers de noms de genres ou d'espèces, mais il est essentiel de noter les termes qui désignent les regroupements en classes, car ils sont porteurs d'une vision organisée dominant l'infinie diversité.*

1.3. Lexicalisation potentielle du terme

Un autre critère d'admission possible dans le dictionnaire est le fait qu'on considère qu'un néologisme terminologique va se lexicaliser[2], autrement dit, qu'il va s'intégrer dans la langue et se diffuser. Ce critère est explicitement mentionné tel quel par Cottez (1994 : 16) :

> *Si on admet [un terme] dans le dictionnaire de langue, c'est qu'on lui voit plus qu'un intérêt strictement actuel : un avenir linguistique, une intégration féconde dans la langue générale, et, à la limite, une sorte de postérité sémantique et morphologique.*

Ce critère n'est pas sans problème : il est en effet fort difficile de prévoir quel sera l'avenir d'un terme, et attendre qu'il soit réellement implanté au sein de la communauté langagière vient souligner le côté illusoire de la soi-disant « modernité » des termes et domaines, que Maurice Druon souligne lui-même à propos du *Dictionnaire* de l'Académie (Quemada (1997 : 503)). Signalons par ailleurs que le fait qu'un néologisme soit une recommandation officielle ne garantit pas pour autant sa longévité et donc ne lui garantit pas nécessairement une place dans le dictionnaire général : les études faites par Depecker (Depecker (1994), Depecker *et al*. (1997)) de l'implantation des termes officialisés par les Commissions ministérielles de terminologie dans les grands dictionnaires de langue le montrent bien.

Qui dit avenir linguistique pour un terme, dit fécondité possible : un autre critère utilisé va être celui de la métaphorisation.

1.4. Métaphorisation

[2] Pour plus de détails sur la lexicalisation, voir Tournier (1991 : 105-106), à qui nous empruntons le terme.

Un autre critère que les lexicographes disent utiliser est le suivant : sera retenu un terme qui donne lieu à une métaphore dans la langue générale. C'est ce qu'explique Cottez (1994 : 20) :

> *3e critère d'admission : [Le terme] commence à se prêter à un emploi métaphorique ou figuré. C'est le cas de* freiner, *qu'on ne peut éliminer en ce début du 20e siècle parce qu'il apparaît dans toutes sortes de comparaisons très naturelles. Ce qui signifie que le cordon ombilical qui le relie à son emploi originel est rompu : il a acquis son autonomie et va mener sa vie propre.*

Le phénomène de métaphorisation n'a pas lieu que dans un seul sens : il arrive fréquemment que des termes soient des métaphores de mots de la langue générale. Ceux-ci sont impérativement à répertorier, toujours d'après Cottez (1994 : 22) :

> *8e critère d'admission : L'utilisation, par les scientifiques, d'une unité du vocabulaire général à laquelle ils donnent un sens spécial, est à enregistrer sans hésitation : c'est le signe d'un pont jeté entre locuteurs de masse et producteurs de textes ésotériques, l'amorce d'un va-et-vient des uns aux autres, d'emprunts mutuels. C'est le cas de mots comme* énergie, inertie, matrice, courant, chaos *etc.*

L'avenir pressenti du terme peut donc lui valoir une place dans le dictionnaire s'il s'agit d'une fécondité d'ordre sémantique. Une fécondité autre, de type morphologique, peut également entrer en ligne de compte, comme l'avait signalé Cottez (1994 : 16) qui parlait de « postérité morphologique ».

1.5 Morphologie

1.5.1 Dérivation

Certains, comme Cottez (1994 : 21) qui cite Lavoisier, revendiquent la (possibilité de) dérivation d'un terme comme critère d'inclusion. Qu'en est-il dans les faits ?

En s'intéressant à la dérivation entre nom et adjectif, Thoiron (1998 : 632) cherche à établir s'il y a une « cohérence du point de vue linguistique » dans la macrostructure du dictionnaire qu'il analyse, le *OXHA*. Il note l'importance de ce critère d'un point de vue terminologique. Son analyse de 38 termes médicaux en *-ie* dans le *OXHA* révèle de nombreuses lacunes : seuls 13 des termes sont accompagnées d'une entrée dérivée en *-ique*. L'étude faite par Roberts & Josselin-Leray (2005), et celle faite par Roberts (2004) du traitement de quelques termes de l'œnologie dans divers types de dictionnaires aboutit à des conclusions plus satisfaisantes, comme en témoigne la citation suivante :

> *There is a tendency for dictionaries to include many, if not all, terms belonging to the same morphological family.* (Roberts (2004 : 130)

Ce phénomène s'explique si l'on se penche sur les méthodes de travail des lexicographes. Ceux-ci songent souvent aux ressemblances formelles et sémantiques entre les unités lors de l'établissement de la nomenclature et travaillent aussi en général sur des séries d'entrées, plutôt que sur des entrées isolées.

1.5.2 Complexité / longueur du terme

Tous les auteurs s'accordent à faire le même constat que Béjoint (1988 : 362) :

> *Scientific and technical words are not only selected or rejected according to their "importance" in general language.* ***Their forms*** *also play an important role: one-element words have more chances of being recorded than multi-element words, all other things being equal.*

Autrement dit, plus un terme est complexe ou composé, plus il a de chances d'être spécialisé, et moins il a de chances d'être répertorié dans un dictionnaire général.

En effet, les lexicographes reconnaissent eux-mêmes le traitement à la baisse des syntagmes, comme le note Boulanger (1989b : 363) en citant Rey :

> *Tout en n'ignorant pas l'importance qualitative et quantitative des [syntagmes terminologiques], 'le dictionnaire de langue doit effectuer une sélection sévère, sous peine d'assommer son lecteur de mots et d'expressions (ou syntagmes) désignant des réalités qui ne sont nommées que dans des activités hyperspécialisées de la connaissance. [...] Si l'on tient compte du fait que de nombreux termes ne sont pas des mots simples, mais des 'syntagmes' — et ceci est vrai de bien des 'mots' courants : grand ensemble est traité à part —, les nomenclatures deviennent plus impressionnantes'.*

Une des principales raisons invoquées pour l'absence relative de syntagmes terminologiques dans les dictionnaires généraux est donc liée à une contrainte matérielle : une contrainte de place, car cela augmenterait le contenu des ouvrages. Une autre raison invoquée est d'ordre plus théorique : il s'agit du fait que les lexicographes ne considèrent pas certains syntagmes comme des mots, et ne veulent donc pas leur consacrer une place spéciale, voire une entrée à part (Boulanger, 1989b : 364) et ce, surtout dans la lexicographie française (Boulanger, 1989a : 518).

1.5.3 Siglaison

Dans quelle mesure les sigles ont-ils droit de cité dans le dictionnaire général ? Thoiron (1998 : 633) analyse le traitement des sigles médicaux dans le *OXHA*. Rappelons, d'une part, que

les sigles abondent dans la langue médicale, et, d'autre part, qu'ils correspondent généralement à des termes très spécialisés. Thoiron (ibid.) fait l'hypothèse de départ suivante :

> *Dans la mesure où le [*OXHA*] n'a pas vocation à fournir une terminologie très spécialisée on peut estimer que la part des sigles y sera faible et restreinte à des entrées relatives à des concepts répandus.*

Son analyse démontre en effet que le nombre de sigles inclus est très faible. Thoiron, qui s'est fondé sur la liste des « cent abréviations qu'un médecin pourrait tenter de retenir », constate, « sans surprise » (1998 : 634) que seuls 13 sigles sont présents dans le OXHA. Parmi ces 13 termes se trouvent des termes « attendus » (ibid.) parce qu'ils ne concernent pas le seul domaine médical, mais renvoient plus généralement à la biologie (ADN), parce qu'ils font référence à des éléments de la vie courante (BCG), ou encore « parce qu'ils renvoient à des examens largement pratiqués (EEG) ». Toutefois, il note certaines incohérences parmi les termes présents (problème non résolu d'ambiguïté des sigles, y compris parfois à l'intérieur d'un même domaine) et quelques absences surprenantes (des termes « usités » comme AVC), avant de conclure que « le problème de la sélection des sigles pour la nomenclature d'un bilingue non spécialisé reste posé ».

1.5.4 Conclusion : opacité / transparence du terme

Ce qui ne transparaît qu'en filigrane dans cette section sur la morphologie est le fait qu'un critère implicite est également utilisé par les lexicographes : l'opacité ou la transparence du terme. Si un terme est transparent (parce que c'est le dérivé adjectival d'un nom qui est défini dans le dictionnaire, ou parce que l'on peut déduire son sens en regroupant les sens des mots qui le composent — dans ce cas des termes complexes), il a moins de chances d'être répertorié. Cela s'explique, selon Béjoint (1988 : 362), par deux raisons différentes : la première est le fait que le dictionnaire général procède plus de manière sémasiologique qu'onomasiologique (« extracting forms and then trying to define them ») ; la deuxième est que le dictionnaire général a plus une fonction de décodage que d'encodage :

> *all the compounds whose meanings are evident (e.g.* anterior teeth, bacteria culture, bone tissue *[...] in orthodontics) tend to be left out, whereas they are recorded in specialized glossaries or dictionaries, because they may be necessary to compose scientific discourse, or to understand the taxonomy of the domain.*

De nouveau, nous voyons là s'opposer des critères concurrents. Un dernier critère semble valoir la peine d'être mentionné : celui qui concerne la catégorie grammaticale du terme.

1.6. Catégorie grammaticale

Les dictionnaires généraux reflètent en partie la terminologie telle qu'elle est vue par les terminologues. Or, traditionnellement les terminologues se sont intéressés surtout aux noms. Les catégories autres que le nom, telles que l'adjectif et le verbe, ne suscitent de l'intérêt chez les terminologues que depuis peu. Ce fait est reflété dans les dictionnaires généraux.

1.7 Conclusion sur les critères de sélection des termes dans les dictionnaires généraux

A la fin de cette première partie sur les critères de sélection des termes dans les dictionnaires généraux tels qu'ils sont constatés, ou recommandés, une remarque s'impose : les lexicographes semblent adopter des critères parfois purement pragmatiques, mais, à leur décharge, ils apportent une « solution purement pragmatique à un problème théoriquement insoluble » (Cottez, 1994 : 19). Étant donné que les lexicographes n'affichent pas toujours clairement dans leur discours quels critères sont utilisés précisément pour l'inclusion des termes, il semble nécessaire de procéder à des analyses telles que celle qui suit pour les identifier plus clairement.

2. Analyse du traitement de la terminologie informatique dans le *NODE*

Avant de procéder à l'analyse proprement dite, quelques remarques méthodologiques s'imposent.

2.1 Remarques méthodologiques préliminaires

La méthodologie adoptée pour cette étude a consisté à partir de la liste des termes d'informatique répertoriés dans un dictionnaire unilingue anglais bien coté tel que le *New Oxford Dictionary of English* et à établir dans quelle mesure le choix des termes inclus correspond aux critères de sélection recommandés par les métalexicographes et les lexicographes.

Les termes d'informatique ont été repérés dans la version électronique du dictionnaire par le biais de la marque de domaine « computing », ce qui nous a permis d'identifier 710 termes, soit un total trop important pour pouvoir mener à bien une analyse fouillée dans le cadre d'une étude d'une ampleur limitée. Nous avons donc décidé de nous restreindre aux termes d'informatique qui commencent par la lettre A, c'est-à-dire un ensemble de 31 termes.

Cependant, un critère de sélection – celui d'appartenance à une terminologie organisée, à un domaine notionnel bien structuré – ne peut s'analyser en se limitant aux termes d'informatique commençant par A. Afin de voir si ce critère avait été respecté, il a d'abord fallu choisir un sous-domaine, car le domaine de l'informatique est trop vaste : nous avons donc

sélectionné celui d'Internet. Il a fallu ensuite identifier les termes d'Internet dans le dictionnaire – tâche peu aisée, car il n'y a aucune marque de domaine pour ce sous-domaine. Nous avons d'abord comparé notre liste complète de termes d'informatique établie comme indiqué ci-dessus avec celles des glossaires ou dictionnaires d'Internet qui se trouvent sur le web. Nous avons ensuite fait une recherche en texte intégral dans le *NODE* en cherchant les termes « Internet » et « World Wide Web » : cela nous a permis de repérer d'autres termes qui ne sont pas marqués «Computing » mais qui sont en fait des termes reliés à Internet.

Un autre critère de sélection, celui de la fréquence lexicale du terme, requiert la consultation d'un corpus. Le corpus de référence qui semblait s'imposer à première vue était bien évidemment le *British National Corpus*, mais étant donné que c'est précisément celui dont les auteurs du *NODE* disent s'être servis, il nous a paru plus judicieux de nous tourner vers un autre corpus. Nous avons ainsi décidé de nous rabattre sur les archives d'un journal réputé tel que le *Globe and Mail*, quotidien canadien. S'il est vrai que ce «corpus » n'est pas aussi diversifié qu'un corpus construit comme le *BNC*, il reste que la diversité des sections de ce journal présente une certaine hétérogénéité qui compense, jusqu'à un certain point, le manque de textes de diverses origines.

Bien que ce journal, qui répond à nos besoins du point de vue du contenu autant que du registre, soit facilement accessible sur Internet, son utilisation pose certains problèmes. Tout d'abord, il n'est pas possible de limiter notre recherche aux numéros qui datent de la fin des années 1990 et du début des années 2000, dates qui correspondraient à la date de publication du dictionnaire analysé. Même si certains contextes peuvent parfois dater de 2003 ou d'auparavant, il y en a beaucoup qui sont plus récents. En outre, le moteur de recherche *du Globe and Mail* laisse beaucoup à désirer pour un chercheur en linguistique. Par exemple, il ne permet pas de chercher directement des mots composés comme « assembly language »; il faut alors chercher « assembly » près de « language », ce qui cause beaucoup de « bruit ». Plus perturbant encore est le fait que ces deux mots peuvent se trouver très loin l'un de l'autre sur une page de journal et qu'il se peut alors qu'il n'y a aucun lien entre eux. Enfin, si l'on pouvait concrètement voir tous les contextes où ces deux mots se trouvent, on pourrait avoir une meilleure idée du lien qui existe entre eux, mais ce n'est pas toujours le cas : le moteur de recherche, tout en indiquant le nombre total de cas où les deux termes (en fait, tous les termes) apparaissent, n'affichent que 64 soi-disant « contextes », ce qui fait que la fréquence ne peut être considérée que très globalement.

Malgré ces problèmes, nous avons cru bon d'utiliser ce journal, car il nous permet de vérifier si certains critères de sélection des termes au moins ont été respectés.

2.2 Liste des termes analysés

Les termes qui commencent par A et qui possèdent la marque « Computing » dans le *NODE* sont les suivants :

accelerator
access
access time
accumulator
address
addressable
alias
aliasing
alt key
ALU
anonymous FTP
antivirus
API
app
applet
application
application programming interface
architect
archive
array
ASCII
assemble
assembler
assembly
assembly language
associative
asynchronous
authenticate
authoring
autosave
avatar

Nous analysons ces 31 termes pour voir s'ils répondent aux critères de sélection des termes détaillés plus haut, plus précisément à cinq des six critères : la banalisation lexicale, la lexicalisation potentielle du terme, la métaphorisation, la morphologie et la catégorie grammaticale. Vers la fin de l'analyse, nous examinons certains de ces termes en même temps que d'autres tirés d'autres parties du *NODE* en vue d'évaluer leur appartenance à une terminologie organisée, qui peut aussi être un critère de sélection.

2.3. Banalisation lexicale

Le fait qu'un terme passe de la langue spécialisée à la langue courante justifie sans aucun doute son inclusion dans un dictionnaire général. Comme nous l'avons vu plus haut, ce phénomène dépend de quatre facteurs différents mais très reliés entre eux.

Il s'agit d'abord de l'utilisation du terme dans une situation de communication qui n'est pas propre aux spécialistes. Dans le cas qui nous intéresse, les termes d'informatique doivent donc se retrouver dans un discours de vulgarisation tel que celui que l'on trouve dans le journal *The Globe and Mail* (*G&M*). Et, en effet, la majorité des 31 termes y apparaissent : 23 sur 31. Les huit termes qui sont absents sont *accumulator, addressable, ALU, anonymous FTP, architect, assemble, assembly language,* et *associative*. Comment expliquer ces absences? Nous avons déjà souligné la difficulté qu'il y avait à repérer les composés comme *assembly language* dans la section portant sur la méthodologie : la recherche « assembly » + « language » a indiqué 1660 occurrences, mais nous n'avons pu en vérifier que 64, dont aucune n'était pertinente, ce qui ne veut pas dire que *assembly language* ne se cachait pas ailleurs dans les mille occurrences que nous n'avons pas pu examiner. Le cas de *assemble* (verbe) et de *associative* (adjectif) est quelque peu différent : ces mots sont si généraux que, même s'ils s'utilisent parfois dans un sens particulier en informatique, il faut chercher des milliers d'exemples pour pouvoir les repérer dans ce sens – ce que nous n'avons pas eu la possibilité de faire. Par contre, *accumulator* et *ALU* (abréviation de *arithmetic logic unit*) sont sans doute trop spécialisés pour être employés dans un journal quotidien. C'est aussi le cas de l'adjectif *addressable* qui semble surtout s'insérer dans des composés comme *byte addressable, character addressable,* et *addressable memory*. Quant au terme *architect*, s'il ne semble pas apparaître dans le *G&M* comme verbe spécialisé, comme l'indique le *NODE,* il apparaît souvent comme substantif spécialisé dans des composés comme *system architect*. Enfin, *anonymous FTP* ne figure pas dans le corpus, mais *anonymous user* y est, comme d'ailleurs *FTP*. Somme toute, si l'on prend en compte le facteur « situation de communication », on pourrait dire qu'il y trois termes (*accumulator, addressable* et *ALU*) qui n'ont pas leur place dans le *NODE*. La présence des 28 autres termes semble justifiée.

Un autre facteur dont il faut tenir compte en considérant la banalisation lexicale est la documentation utilisée pour produire le dictionnaire. Selon H.G.A. Hughes, qui a fait un compte rendu de la 2e édition du *NODE*,

> *The* New Oxford Dictionary of English *was blessed, enriched and fortified by the British National Corpus of texts, by the database of the Oxford Reading Programme, and by a range of specialist reading programmes. From these evidential sources came hundreds upon hundreds of entries not in any other one-volume dictionary.*

D'après la préface du *NODE* consultable sur le CD-ROM, les programmes de lectures spécialisées visaient, entre autres, le domaine de l'informatique, ce qui a peut-être incité les éditeurs du *NODE* à ajouter un certain nombre de termes d'informatique qui ne sont pas strictement banalisés.

Le troisième facteur dont dépend la banalisation lexicale est la fréquence du terme. Nous avons déjà indiqué dans la section dédiée à la méthodologie les problèmes liés au calcul de la fréquence dans notre corpus *G&M*. Nous donnons donc ici simplement des statistiques brutes basées sur les contextes que nous avons pu examiner (un maximum de 64) pour donner une idée très générale de l'inclusion des 31 termes dans le *G&M*.

Terme	**Nombre d'occurrences**
accelerator	13
access	64 (N et V)
access time	3
accumulator	0
address	64
addressable	0
alias	2
aliasing	3
alt key	5
ALU	0
anonymous FTP	0
antivirus	64 (N et Adj)
API	23
app	64
applet	39
application	64
application programming interface	10
architect	Verbe : 0 Mais N : 2
archive	Verbe : 21
array	9
ASCII	4
assemble	0
assembler	3
assembly	3

assembly language	0
associative	0
asynchronous	5
authenticate	4
authoring	2
autosave	5 (1 N, 2 Adj, 2 V)
avatar	64

Deux points ressortent de ces statistiques très sommaires. D'abord, si l'on se basait strictement sur la fréquence, seuls cinq termes seraient inclus : *access, address, antivirus, application, et avatar*. Deuxièmement, on constate que le terme inclus dans le *NODE* se trouve parfois avec une catégorie grammaticale différente dans le corpus (ex. *architect, autosave*).

Le dernier facteur à prendre en considération en examinant la banalisation lexicale concerne les besoins des utilisateurs. Il est évident que ces besoins sont difficiles à cerner. Mais la plupart des métalexicographes semblent d'accord sur le fait que les termes doivent être utiles à l'utilisateur dans son quotidien et lui rappeler des familiarités, des référents, qu'il côtoie régulièrement (Boulanger et L'Homme, 1991 : 28-29). Si l'on tient à cette idée, il faut se demander pourquoi le *NODE* contient les termes suivants : *accumulator, addressable, ALU, API, application programming interface, array, assembler, assembly, assembly language, associative, et asynchronous*. Ces termes ne semblent pas correspondre à la notion de l'utilité quotidienne dont parle Corbeil en décrivant les objectifs de son *Dictionnaire visuel* cités plus haut.

En conclusion, en ce qui concerne le critère de sélection « banalisation lexicale », il semble qu'on puisse remettre en question jusqu'à 10 termes inclus dans le *NODE*.

2.4 Lexicalisation potentielle

Passons au deuxième critère de sélection des termes qui est la lexicalisation potentielle du terme, c'est-à-dire le fait qu'il va s'intégrer dans la langue générale et y avoir même une sorte de postérité sémantique et morphologique. Ce critère ne s'appliquant qu'aux néologismes terminologiques, parmi les 31 termes que nous analysons, il n'y en a que quelques-uns que nous pouvons étudier de ce point de vue : *access time, alt key, anonymous FTP, antivirus (adjectif), app, applet, application programming interface, architect (verbe), assembly language, autosave (substantif et adjectif)*[3]. Nous considérons que ce sont des néologismes terminologiques car les

[3] Nous avons éliminé de cette liste *ALU* (abréviation de *arithmetic logic unit*), car cette abréviation est utilisée pour d'autres mots et termes et donc n'est pas strictement un néologisme.

dictionnaires généraux de l'anglais n'en donnent qu'une définition spécialisée – lorsqu'ils incluent bien ces termes.

Comment déterminer si un néologisme s'est bien intégré dans la langue? Pour commencer, nous pouvons voir leur fréquence d'emploi sur Internet. En effet, les 10 termes signalés ci-dessus se retrouvent des milliers de fois, sinon des millions de fois sur Internet. Mais la documentation sur Internet inclut les textes spécialisés, ce qui peut fausser les chiffres. Nous avons donc essayé de voir si ces 10 néologismes terminologiques sont à présent employés dans un sens autre qu'informatique[4]. C'est en effet le cas pour *access time*, qui est maintenant employé dans le domaine de la médecine pour parler du temps nécessaire pour avoir accès à des services; pour *antivirus* (adjectif), qui est utilisé pour parler des médicaments contre les virus; et pour *architect* (verbe), qui s'emploie dans les expressions comme « to architect change ». Enfin, nous avons considéré que *alt key*, *app* et *autosave* ont été lexicalisés par le fait même que tous les utilisateurs d'ordinateurs et de téléphones portables (ce qui représente désormais une bonne majorité des anglophones) connaissent et utilisent ces termes, même s'ils n'ont pas connu d'extension sémantique.

Notons que les trois termes qui n'ont pas connu d'extension sémantique et qui ne sont certainement pas utilisés par le grand public (*anonymous FTP*, *application programming interface* et *assembly language*) sont tous des composés. A ce propos, J. C. Sager a signalé que "Functionally, derivation and compounding serve the purpose of closer determination of a concept – narrowing its intension" (Sager, 1990: 73). C'est sans doute à cause de cette restriction sémantique que les composés sont moins susceptibles de connaître la postérité sémantique que Cottez croit nécessaire pour la lexicalisation potentielle du terme.

2.5. Métaphorisation

Rappelons que, selon Cottez (1994 : 22), « l'utilisation, par les scientifiques, d'une unité du vocabulaire général à laquelle ils donnent un sens spécial est à enregistrer sans hésitation. » Il fait ici allusion au critère de sélection que nous avons appelé « métaphorisation ».

Plusieurs des 31 termes que nous analysons sont passés de la langue générale à la langue spécialisée de l'informatique : *accelerator, access, accumulator, address, application, archive* (verbe), *array, assemble, assembler, assembly, associative, asynchronous, authenticate,*

[4] Les résultats de cette recherche sont présentés dans l'annexe à la fin de l'article.

authoring and *avatar.* Prenons un seul exemple pour illustrer le phénomène de métaphorisation, celui d'*accelerator*. *Accelerator* dans la langue générale signifie, d'après le *NODE* :

something which brings about acceleration, in particular:

—a device, typically a foot pedal, which controls the speed of a vehicle's engine.

L'informatique s'est emparée de ce mot qui désigne la notion d'accélération, de vitesse, et l'a, en quelque sort, « utilisé à toutes les sauces », si l'on peut se permettre la métaphore. En effet, comme le signale Wikipedia,

In computing, **accelerator** can refer to:

- Download accelerator, or download manager, software dedicated to downloading
- Hardware acceleration, the use of dedicated hardware to perform functions faster than a CPU
    - Graphics processing unit or graphics accelerator, a dedicated graphics rendering device
        - Accelerator (library), a library that allows programs to be written for the graphics processing unit
    - Cryptographic accelerator, performs decrypting/encrypting
- Web accelerator, a proxy server that speeds web site access
- Accelerator (Software), collection of development solutions for LANSA and .NET
- Accelerator table, specifies keyboard shortcuts for commands
- Apple II accelerators, hardware devices design to speed up an Apple II computer
- PHP accelerator, speeds up software applications written in the PHP programming language
- SAP BI Accelerator, speeds up online analytical processing queries
- SSL accelerator, offloads public key encryption algorithms to a hardware accelerator
- TCP accelerator, or TCP Offload Engine, offloads processing of the TCP/IP stack to the network controller
- Keyboard shortcuts
- Accelerators in Internet Explorer 8
- Microsoft Research Accelerator Project, an extension to the .NET framework to increase program performance

La métaphorisation peut également avoir lieu en sens inverse, avec les termes qui se prêtent à un emploi métaphorique ou figuré. C'est le cas, par exemple, du verbe *architect*, analysé précédemment dans la section portant sur la lexicalisation potentielle.

2.6. Morphologie

La morphologie des termes semble jouer un rôle important dans le choix des termes à inclure dans un dictionnaire général, selon Cottez (1994), Thoiron (1998), Roberts et Josselin-Leray (2005) entre autres.

La dérivation est un critère d'inclusion important, avec les termes de la même famille morphologique souvent inclus dans un dictionnaire (Roberts 2004 : 130). C'est en effet le cas de plusieurs termes d'informatique qui se retrouvent dans le *NODE*. Par exemple, à côté d'*address* substantif, apparaît l'adjectif *addressable*; le substantif *alias* est accompagné par le « gerund » (nom verbal) *aliasing*, et le verbe *address*, par les substantifs *assembler* et *assembly.* Dans tous ces cas, le sens en informatique des différentes catégories grammaticales est clairement défini. Cependant, il y a aussi des termes dont les dérivés ont aussi un sens spécialisé et qui ne sont pas traités séparément mais plutôt comme « run-ons »[5] (sans définition) à la fin de l'entrée pour le mot considéré comme mot clé de la famille morphologique. C'est le cas du verbe *authenticate* et du nom correspondant *authentication;* le *NODE* donne une entrée pour le verbe, mais ajoute simplement le substantif comme « run-on » à la fin de l'entrée.

En anglais, un autre moyen souvent utilisé pour exprimer de nouveaux concepts en modifiant des ressources existantes est la conversion, qui consiste à utiliser la même forme mais avec une catégorie grammaticale différente. Ainsi, le terme *accelerator* est utilisé non seulement comme substantif comme l'indique le *NODE*, mais aussi comme adjectif (ex. *accelerator board*, *accelerator table*). La forme verbale *architect* a un sens spécialisé qui est présenté par le *NODE*, mais le substantif *architect* a aussi pris un sens spécialisé dans les composés comme *system architect* et *network architect.* Ces cas de conversion ne sont pas répertoriés par le *NODE*, qui se contente de présenter la forme nominale d'*accelerator* et la forme verbale d'*architecte.* La même critique peut être émise au sujet d'*archive*, dont le sens en informatique est indiqué pour le verbe mais pas pour le nom, et à propos d'*address*, dont le sens en informatique est présenté pour le substantif mais qui est souvent utilisé de manière adjectivale (ex. *address book*).

L'absence d'entrée adjectivale pour les termes comme *accelerator* et *address* pourrait se justifier si, au moins, les composés les plus importants dans lesquels ils s'intègrent comme déterminant avaient, eux, droit à une place. Mais il n'en est rien. Comme Boulanger (1989b : 365) l'a bien démontré en faisant un relevé de la séquence *che-* dans cinq dictionnaires généraux, les unités complexes n'y sont pas nombreuses (elles y atteignent une moyenne de 8%). Dans le cas des 31 termes d'informatique commençant avec A dans le NODE, il y a cinq composés

[5] « run-on » : « word added at the end of a dictionary entry whose meaning can be easily inferred from the definition of the headword" (http://www.thefreedictionary.com/run+on).

(*access time, alt key, anonymous FTP, application programming interface* et *assembly language*), ce qui constitue 16% des termes inclus. Il y a donc un certain progrès, mais vu le grand nombre de termes complexes présents dans le domaine de l'informatique – comme d'ailleurs dans tous les domaines spécialisés – il y aurait lieu d'en ajouter davantage.

Enfin, les abréviations et les sigles foisonnent dans le domaine de l'informatique. C'est ce qu'on note dans les dictionnaires spécialisés comme http://foldoc.org/A, qui contient plus de 200 entrées lexicales de ce genre dans la lettre A. Le *NODE*, en reconnaissant l'importance de ce type d'unités dans le domaine, en présente quatre[6] parmi les entrées pour A : *ALU, API, app* et *ASCII*. Mais le traitement des abréviations et des sigles laisse à désirer. Dans certains cas, il y a en effet une entrée pour eux mais pas d'entrée correspondante pour l'unité complète : c'est le cas de *ALU* et *ASCII*. Par contre, il y a des unités complètes comme *assembly language* incluses dans le dictionnaire sans une entrée dédiée pour son sigle *AL*.

L'analyse ci-dessus démontre donc que le *NODE* a tenu compte du critère de sélection relatif à la morphologie du terme, mais non de manière systématique, et que certains choix sont discutables.

2.7. Catégorie grammaticale

Même si les terminologues ont traditionnellement montré peu d'intérêt pour les catégories grammaticales autres que le substantif, cette attitude est en train de changer. Et ce changement est manifeste dans le *NODE*. Sur les 31 termes d'informatique qui commencent par A, il y en a neuf qui appartiennent à une catégorie autre que le nom; six sont des verbes : *access, architect, archive, assemble, authenticate,* et *autosave*; trois sont des adjectifs : *antivirus, associative* et *asynchronous*.

Ainsi, le *NODE* a fait un effort pour inclure des termes autres que les noms, ce que doit faire un dictionnaire général. Cependant, comme nous l'avons indiqué ci-dessus, en parlant de la conversion, le *NODE* ne traite pas systématiquement les termes qui sont des adjectifs et des verbes.

2.8. Appartenance à une terminologie organisée

Le dernier critère de sélection des termes que nous allons examiner est la présentation de la terminologie d'un domaine dans son intégralité. Ce critère, comme nous l'avons indiqué dans la

[6] Nous n'avons pas inclus dans ce décompte le terme complexe *anonymous FTP*.

première partie de ce travail, est sans doute le plus épineux et le plus contesté, certains affirmant que c'est le rôle d'un dictionnaire encyclopédique – et non d'un dictionnaire de langue générale – de distribuer les termes selon un arbre de domaine bien construit. Quelle est l'opinion des rédacteurs du *NODE* sur cette question? C'est ce que nous allons essayer de déterminer en examinant leur traitement des termes d'Internet, un sous-domaine de l'informatique. Suivant les étapes indiquées dans la méthodologie, nous avons établi une liste de 78 termes d'Internet dans le *NODE* .

Pour pouvoir juger du traitement de ce sous-domaine dans le *NODE*, il a d'abord fallu établir à grands traits un arbre du domaine. Pour nos besoins, nous avons simplifié comme suit l'arbre assez détaillé qui se trouve dans http://www.livinginternet.com/i/i.htm .

- *How The Internet Works*
    - *Internet Architecture*
    - *Internet Protocol (IP) Addresses*
    - *Domain Name System (DNS)*
    - *Packet Switching*
    - *Internet Routing*
        - *Interior Gateway Protocols (IGP)*
        - *Exterior Gateway Protocols (EGP)*
    - *Unix Operating System*
    - *Ethernet Networking*
- *Internet Use*
    - *World Wide Web Use*
    - *Usenet Newsgroups Use*
    - *Email Use*
    - *Mailing List Use*
    - *Internet Relay Chat (IRC) Use*
    - *Multi-User Dungeon (MUD) Use*
- *Advanced Internet Use*
    - *Netiquette (Internet Etiquette)*
    - *Internet Request For Comments (RFC's)*
- *Internet Security*

- Internet Viruses
- Internet Worms

- Internet Help
  - Frequently Asked Questions (FAQ's) .

Nous avons ensuite catégorisé les termes retenus dans les différentes branches de l'arbre. Le tableau suivant présente les termes en ordre alphabétique dans la colonne de gauche et la catégorie ainsi que la sous-catégorie à laquelle chaque terme appartient dans la colonne de droite[7].

TERMES	CATÉGORIES
address	Internet use: E-mail
bookmark	Internet use: World Wide Web
bot	How the Internet works
browse	Internet use: World Wide Web
browser	Internet use: World Wide Web
cancelbot	How the Internet works
chat room	Internet use: Internet Relay Chat
cookie	How the Internet works
crawler	How the Internet works
cross-posting	Internet use: Usenet newsgroups
cybercafe	Internet use
cybernaut	Internet use
cybersex	Internet use
domain	How the Internet Works: Domain Name System
e-mail	Internet use: E-mail
electronic mail	Internet use: E-mail
ethernet	How the Internet Works: Ethernet networking
FAQ	Internet help: FAQs
flame	Internet use: E-mail and Usenet newsgroups
FTP	How the Internet works: Internet architecture
gateway	How the Internet works: Internet architecture
gopher	Internet use
hit	Internet use: World Wide Web
home page	Internet use: World Wide Web

[7] Dans certains cas, nous n'avons indiqué que la grande catégorie et non la sous-catégorie, soit parce que le terme est trop général pour être classé dans une des sous-catégories, soit que nous avons éprouvé des difficultés à identifier la sous-catégorie la plus pertinente.

hot list	Internet use: World Wide Web
HTML	Internet use: World Wide Web
HTTP	Internet use: World Wide Web
hyperlink	Internet use: World Wide Web
hypertext	Internet use: World Wide Web
infobahn	General: Generic of field
information superhighway	General: Generic of field
internaut	Internet use
Internet	General: Field
IP address	How the Internet works: IP Addresses
IRC	Internet Use: Internet Relay Chat
knowbot	How the Internet works
LISTSERV	Internet use: Mailing list
mail	Internet use: E-mail
multi-user	Internet use: MUDs
navigator	Internet use: World Wide Web
Net	General: Field
netiquette	Internet use: Advanced: Netiquette
netizen	Internet use: Advanced
newsgroup	Internet use: Usenet newsgroups
newsreader	Internet use: E-mail and Usenet newsgroups
news wire	Internet use
packet switching	How the Internet works: Packet switching
POP	How the Internet works: Internet architecture
post	Internet use: Usenet newsgroups and IRC
poster	Internet use: Ussenet newsgroups and IRC
PPP	How the Internet works: Internet architecture
push technology	How the Internet works: Internet architecture
refresh	Internet use: World Wide Web
RFC	Internet use: Advanced: Internet Request for Comments
roam	Internet use: World Wide Web
search engine	Internet use: World Wide Web
service provider	How the Internet works
SIG	Internet use: Usenet newsgroups
sig	Internet use: E-mail
signal-to-noise ratio	How the Internet works: Internet architecture
spam	Internet use: E-mail and Usenet newsgroups
subnetwork	General: Part of field
superhighway	General: Generic of field
surf	Internet use: World Wide Web
TCP/IP	How the Internet works: Internet architecture
thread	Internet use: Usenet newsgroups
troll	Internet use: E-mail and Usenet newsgroups
Unix	How the Internet works: Unix operating system
URL	Internet use: World Wide Web
Usenet	Internet use: Usenet newsgroups
virus	Internet security: Internet viruses
web page	Internet use: World Wide Web

webmaster	Internet use: World Wide Web
web site	Internet use: World Wide Web
wired	How the Internet works: Internet architecture
World Wide Web	Internet use: World Wide Web
worm	Internet security: Internet viruses
WWW	Internet use: World Wide Web

Une comparaison de la colonne de droite de ce tableau avec l'arbre du domaine présenté ci-dessus révèle les points suivants:

- Les termes choisis par le *NODE* couvrent bien les cinq grandes catégories de l'arbre du domaine : « 1. How the Internet works; 2. Internet use; 3. Advanced Internet use; 4.Internet security; 5. Internet help ». En outre, nous avons ajouté une catégorie que nous avons appelée « General » pour tenir compte surtout des désignations du domaine.
- 6 termes se classent dans la catégorie « General »; 19 termes dans la catégorie « How the Internet work »; 47 dans la catégorie « Internet use »; 3 dans la catégorie « Advanced Internet use »; 2 dans la catégorie « Internet security »; et 1 dans la catégorie « Internet help ». La catégorie qui contient le plus grand nombre d'entrées est donc celle d'« Internet Use », ce qui est normal si l'on garde à l'esprit comme critères, lors de la sélection des termes, la familiarité des référents et les besoins des utilisateurs (cf. banalisation lexicale ci-dessus).
- En outre, il y a des termes qui entrent dans toutes les sous-catégories sauf une seule : celle d'« Internet Routing ». Étant donné le niveau assez technique de cette sous-catégorie, le manque d'entrées la concernant n'est pas surprenant (*Internet Gateway Protocol* est par exemple un terme qui entrerait dans cette sous-catégorie mais qui ne se trouve pas dans le *NODE*).
- Il faut noter que la définition donnée par le *NODE* pour certains des termes d'Internet est plutôt très générale et ne s'applique pas de façon évidente à ce sous-domaine. Prenons comme exemple l'entrée *worm*, où le sens d'Internet est englobé dans la définition plutôt générale qui suit :
    - *Worm : Computing* a self-replicating program able to propagate itself across a network, typically having a detrimental effect.

  Il faut donc connaître le domaine d'Internet pour pouvoir relier certains termes à ce domaine et à ses différentes catégories et sous-catégories.

Malgré ce problème de définition, on ne peut nier que le *NODE* semble respecter le critère de sélection « appartenance à une terminologie organisée », au moins dans son traitement d'Internet.

2.9 Conclusion de l'analyse de la terminologie informatique

Après avoir examiné les termes d'informatique retenus pour notre analyse à la lumière de chacun des critères de sélection des termes proposés par les métalexicographes et les lexicographes, nous parvenons à la conclusion que, globalement, le *NODE* a fait une bonne sélection. Ce dictionnaire a essentiellement respecté les critères de lexicalisation potentielle, de métaphorisation, de catégorie grammaticale et d'appartenance à une terminologie organisée. Les critères de banalisation lexicale et de morphologie semblent jouer un rôle moindre dans les choix des termes faits par les rédacteurs du *NODE*, mais ils ne sont pas totalement négligés. Tout bien considéré, le *NODE* semble s'être bien acquitté d'une tâche qui est difficile, voire impossible, à accomplir : choisir les bons termes à inclure dans un dictionnaire général.

2.10 Comparaison avec une étude antérieure

Afin de conclure sur la sélection des termes dans le *NODE*, il nous semble intéressant de comparer brièvement sa sélection des termes d'informatique avec celle d'un autre domaine, très différent, celui de la volcanologie. Dans une étude antérieure (Josselin-Leray, 2005 : 513-541 en particulier), nous nous sommes en effet intéressées au traitement dictionnairique de 110 termes de volcanologie trouvés dans un corpus de vulgarisation. Parmi les dictionnaires analysés figurait la même édition du *NODE*. Nous avions alors pu constater que ce dictionnaire, au même titre que le *Nouveau Petit Robert* (2001), balayait relativement bien le champ puisqu'il répertoriait plus de la moitié des termes recherchés (64/110), ce qui était d'ailleurs une performance qui surpassait celle des dictionnaires spécialisés. Les critères de sélection n'étaient pas analysés exactement de la même manière (par exemple, nous n'avions pas analysé le critère de métaphorisation pour les termes anglais), mais il ressortait toutefois que ce dictionnaire se démarquait des autres dans la mesure où il répondait à la plupart des critères, et parfois remarquablement bien. Le critère d'appartenance à une terminologie organisée, pour lequel nous avions analysé la série conceptuelle des projections volcaniques et celle du degré d'activité du volcan, était particulièrement bien respecté, avec une attention particulière prêtée au traitement des hyperonymes pour la première, et une présence de l'ensemble des co-hyponymes pour la seconde. Le critère de fréquence lexicale ne semblait pas nécessairement prendre le pas sur les

autres; dans certains cas, il entrait en concurrence avec d'autres, comme celui, morphologique, de l'opacité du terme, qui pouvait alors lui être privilégié (le terme *lapilli*¸ bien moins fréquent mais plus obscur que *bloc volcanique* était répertorié). Le degré d'opacité du terme semblait d'ailleurs être un critère assez important puisque le *NODE* faisait la part belle aux emprunts (*lahar, caldera, nuée ardente*). Toujours en ce qui concerne la morphologie, le critère dérivationnel, bien qu'analysé avec un seul terme (l'adjectif *volcanologique*), était respecté, et le *NODE* traitait relativement bien les termes complexes, puisqu'il répertoriait 43% des syntagmes nominaux identifiés dans le corpus, ce qui le classait au deuxième rang du plus grand nombre de syntagmes inclus après le *Nouveau Petit Robert* (50%), mais au premier rang du plus grand nombre de syntagmes inclus *et définis*. Le critère grammatical, quant à lui, était honnêtement appliqué, puisqu'on y trouvait d'autres catégories grammaticales que le nom (81% des adjectifs recherchés et 33% des verbes recherchés). Enfin, un critère supplémentaire, celui qui se rapportait à des éléments culturels, était également bien respecté, puisque les deux termes se rapportant à des types de coulée de lave typique des volcans américains (*aa* et *pahoehoe*) étaient répertoriés.

A l'issue de cette comparaison, il ressort donc que la politique suivie par le *NODE* en matière de sélection de la terminologie est globalement satisfaisante; en outre, le traitement microstructurel qui est ensuite fait des termes présente deux avantages majeurs : les variantes morphosyntaxiques sont indiquées (on trouve ainsi, dans l'entrée *bomb*, « also volcanic bomb »), et, pour certains termes, une double définition est fournie, dont une est plus spécialisée que l'autre. Il semble donc que la réflexion sur la politique à mener en matière de terminologie dans un dictionnaire général ait été assez poussée pour ce dictionnaire. Sii elle ne saurait être totalement exemplaire et gagnerait à être explicitée (sans doute dans la préface), elle semble toutefois pouvoir constituer une sorte de modèle à suivre pour d'autres dictionnaires, unilingues du moins.

Bibliographie

Béjoint, Henri (1988). "Scientific and Technical Words in General Dictionaries", International *Journal of Lexicography*, 1:4, pp. 354-368.

Boulanger, Jean-Claude (1989a). "La Place du syntagme dans le dictionnaire de langue", *Meta*, 34:3, pp. 516-528.

Boulanger, Jean-Claude (1989b). "Le Statut du syntagme dans les dictionnaires généraux monolingues", *Meta*, 34:3, pp. 360-369.

Boulanger, Jean-Claude (1994). "L'Aménagement du lexique spécialisé dans le dictionnaire de langue. Du Prélexicographique au microstructurel", in *Langues et sociétés. Mélanges offerts à Jean-Claude Corbeil*, P. Martel & J. Maurais (eds.), Tübingen, Max Niemeyer Verlag, pp. 253-268.

Boulanger, Jean-Claude & Marie-Claude L'Homme (1991). "Les Technolectes dans la pratique dictionnairique générale. Quelques fragments d'une culture", *Meta*, 36:1, pp. 23-40.

Cottez, Henri (1994). "La Place des termes techniques et scientifiques dans un dictionnaire de langue", in *Français scientifique et technique et dictionnaire de langue*, D. Candel (ed.), Paris, Didier Erudition, Collection "Etudes de sémantique lexicale", pp. 13-26.

Depecker, Loïc (1994). "L'Inscription des termes officiels dans les dictionnaires de langue", *Terminologies nouvelles*, 12, pp. 151-155.

Depecker, Loïc *et al.* (1997). *La Mesure des mots : cinq études d'implantation terminologique*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen.

Descamps, Jean-Luc (1994). "Pour qui élaborer un dictionnaire de langue techno-scientifique?", in *Français scientifique et technique et dictionnaire de langue*, D. Candel (ed.), Paris, Didier Erudition, Collection "Etudes de sémantique lexicale", pp. 151-183.

Dubois, Jean & Claude Dubois (1971). *Introduction à la lexicographie. Le Dictionnaire*, Paris, Librairie Larousse.

Galisson, Robert (1978). *Recherches de lexicologie descriptive : la banalisation lexicale. Le Vocabulaire du football dans la presse sportive. Contribution aux recherches sur les langues techniques*, Paris, Nathan.

Josselin-Leray (2005). *Place et rôle des terminologies dans les dictionnaires généraux unilingues et bilingues. Etude d'un domaine de spécialité : volcanologie*. Thèse de doctorat non-publiée, Université Lyon II, disponible en ligne :

(http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2005/josselin_a/)

Quemada, Bernard (1997). *Les Préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, Paris, Honoré Champion.

Rey, Alain (1985). "La Terminologie dans un dictionnaire général de la langue française : *Le Grand Robert*", *TermNet News*, 14, pp. 5-7.

Roberts, Roda P. (2004). "Terms in General Dictionaries", in *A new spectrum of Translation Studies*, Linguistica y filologia, J. M. Bravo (ed.), Valladolid, Universad de Valladolid, Secretaria de Publicaciones e Intercambio Edotorial, 59, pp. 121-140.

Roberts, Roda P. & Amélie Josselin-Leray (2005). "Le traitement des termes dans les dictionnaires généraux", in *De la mesure dans les termes*, H. Béjoint & F. Maniez (eds.), Lyon, Presses Universitaires de Lyon, “Travaux du CRTT”, pp. 324-348.

Sager, Juan C. (1990). A Practical Course in Terminology Processing, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing.

Thoiron, Philippe (1998). "Place et rôle de la terminologie dans les dictionnaires bilingues non-spécialisés. Le cas de la terminologie médicale dans le dictionnaire Hachette-Oxford (français-anglais)", in *Mots chiffrés et déchiffrés*, S. Mellet & M. Vuillaume (eds.), Paris, Genève, Honoré Champion, Slatkine, pp. 623-650.

Tournier, Jean (1991). *Structures lexicales de l'anglais : guide alphabétique*, Paris, Nathan.

Dictionnaires cités

Dictionnaire thématique visuel français-anglais (1987). Corbeil, Jean-Claude & Ariane Archambault, Montréal, Québec-Amérique.

Le Grand Larousse (1964). Paris, Larousse.

Le Nouveau Petit Robert : Dictionnaire de la langue française (2001). Rey-Debove, Josette & Alain Rey, Paris, Dictionnaires Le Robert.

The New Oxford Dictionary of English on CD-ROM (2000). Oxford, Oxford University Press. [*NODE]*

The Oxford-Hachette French Dictionary / Le Dictionnaire Hachette-Oxford (1994). Corréard, Marie-Hélène & Valérie Grundy, Oxford, New York, Toronto, Hachette, Oxford University Press. [*OXHA*]

Trésor de la langue française : Dictionnaire de la langue du XIXè et du XXè siècle (1789-1960) (1971). Imbs, Paul (ed.), Paris, Editions du Centre National de la Recherche Scientifique. [*TLF*]

Annexe : **Extension sémantique des néologismes terminologiques**

Contextes trouvés sur Internet

access time

1) To measure the *patient* ***access time*** *interval* and characterize its contribution to the total emergency medical services (EMS) response time interval; to compare the patient access time intervals for patients located three or more floors above ground with those less than three floors above or below ground, and specifically in the apartment subgroup; and to identify barriers that significantly impede EMS access to patients in high-rise apartments.

2) A fairly simple analytical queuing model was used to obtain rapid global insight into the capacity needed to meet the norm of seeing 95% of all new patients within 2 weeks. For more detailed analysis, a simulation model was developed that could handle daily variations in demand and capacity schedules. The capacity needed to eliminate backlogs and the capacity needed to keep **access time** within 2 weeks was calculated.

3) Pediatric intraosseous infusions: impact on vascular **access time**.

antivirus

antivirus medicine

Antivirus preparations influence only on the process of virus penetration or its propagation inside a cell, i.e. they have virus-static nature

Objective:To test the ***antivirus*** effects of drug 0# and 3# which are distilled from Lemon with different methods on Newcastle disease virus **...**

architect

How *to* ***Architect*** is a website with videos about architecture.

we are using information to **architect** change.